



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE



Lutte contre les inondations



Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI)

Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations a été créé pour prévenir les risques d'inondations et réduire leurs conséquences sur le territoire.



Les ouvrages hydrauliques

Les 3 barrages et le bassin d'orage intercommunaux sont des barrages écrêteurs. Ils visent à réduire l'effet d'une crue et à limiter les inondations. Soumis à une réglementation stricte, ces ouvrages sont surveillés et auscultés par la Société du Canal de Provence. Leur impact sur l'onde de crue doit être surveillé au même titre que le risque « rupture » et le risque de remplissage de la retenue ouverte au public.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00
Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/eau-assainissement/lutte-contre-les-inondations-420.html>